



**COMITE d'HYGIENE, de
SECURITE et des
CONDITIONS de TRAVAIL
MINISTERIEL**

Paris, le 17 octobre 2018

COMMUNIQUE SUITE AU CHSCT-M du 11 octobre 2018

Représentaient l'UNSA : **Martine HARNICHARD et Erwann COPPERE**

Ce CHSCT-M était le dernier de la mandature 2014-2018. Vos représentants UNSA se sont attachés tout au long de cette mandature à vous tenir informés de toutes les évolutions concernant l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail. Nous avons aussi défendu les intérêts de tous les agents du MAA sans exclusion lors de la tenue des différents groupes de travail issus du CHSCT M en nous attachant à toujours vous rendre compte.

Dans l'intérêt des agents, l'UNSA, s'est dans la mesure du possible, toujours appliquée à travailler en intersyndicale afin de répondre au mieux à vos problématiques face à l'administration. En effet, faire bloc dans l'intérêt des agents reste toujours plus payant. Ce travail qui croise les points de vue nous semble important pour le respect de la pluralité.

Concernant l'UNSA, nous nous engageons à garder la ligne de conduite qui nous lie à vous, et espérons que vous saurez faire connaître notre investissement réalisé tout au long de ce mandat afin de nous permettre de conforter notre présence dans les différentes instances du ministère, voire espérons- le, une progression!

Le CHSCT-M, qui nous a réuni jeudi 11 octobre 2018, portait sur les actions de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur agricole, sur la présentation d'un dossier innovant financé sur les crédits du CHSCT M dédiés au diagnostic des RPS, au plan d'action de prévention des TMS 2016/2018 en abattoirs de boucherie, à la préparation de la note de service relative aux crédits CHSCT M 2019, et aux questions diverses posées à l'administration.

Vos représentants UNSA se tiennent à la disposition des agents qui désireraient connaître précisément la teneur des exposés ou débats attendant à cet ordre du jour, les échanges constructifs. N'hésitez pas à nous interroger sur tous les sujets qui vous concernent particulièrement.

Nous attirons toutefois votre attention sur des sujets d'actualité que les représentants UNSA ont suivis tout particulièrement et sur lesquels nous avons obtenu quelques réponses :

- **Concernant les TMS en abattoir et le rapport de l'OMM sur l'attractivité des métiers en abattoirs** pas de date de publication connue à ce jour.
- **Sur la suite de l'expertise CHSCTM par le cabinet ORSEU dans les services SEA**, Mme Isabelle PLAIRE a réaffirmé que le travail continuait. Pour preuve un G13 s'est réuni en juillet et un groupe de travail associant différents services s'est réuni le 02 octobre dernier. Un plan d'action sur l'accompagnement des SEA en situation de contrôle a été réalisé.

- **Sur l'attachement exprimé par l'UNSA aux CHSCT**, instances privilégiées de dialogue social, la Présidente répond qu'il en est de même au sein du MAA, et que la poursuite de ce dialogue social sera toujours mise en exergue, sous quelque forme que cela puisse prendre à l'avenir, même si les ministères devront respecter les instructions imposées par la DGAFP.
- **Sur la préconisation de vos représentants UNSA d'apporter une priorité absolue à la prévention primaire**, la Présidente du CHSCT M partage ce point de vue. Elle ne peut bien évidemment pas se prononcer sur le futur plan de prévention, mais reste convaincue que le domaine de la prévention ne peut se concevoir que dans la durée. La pérennité se révèle seulement au moment de la transmission et de l'appropriation globale

Enfin, nous tenons à souhaiter à Mme Anne PERRET, Présidente du CHSCT M, au nom de l'UNSA et ses sympathisants, une belle retraite après semble-t-il une carrière bien remplie.